

N° SIRET : 20008531400090
Etablissement : SECTION DE MURAT
Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE FINANCIER UNIQUE
Année 2024
Page n° 1

Département : CREUSE
Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
Date d'Édition : 10/04/2025

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE
D02025/007
Séance du 09/04/2025 à 20 heures 00

Nombre de membres en exercice 17
Nombre de membres présents 15
Nombre de suffrages exprimés 15
VOIES : Contre =0 Pour =14 Abstentions =1
Date de convocation : 28/03/2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Christine SALADIN

délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par Joël ROYÈRE, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote.
après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		33 695,42				33 695,42
Opérations de l'exercice	5 381,81				5 381,81	
TOTAUX	5 381,81	33 695,42			5 381,81	33 695,42
Résultats de clôture		28 313,61				28 313,61
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	5 381,81	33 695,42			5 381,81	33 695,42
RESULTATS DEFINITIFS		28 313,61				28 313,61

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations :

Mmes CHABRIER Isabel, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura, DEMARGNE Céline, MAINGOUTAUD Élodie, MM ROYÈRE Joël, PETIT-COULAUD Bastien, SCAFONE Dominique, KAPLAN Iskender, MARGOT Marie, LAROCHE Michel, DURUDAUD Patrick, COUCAUD Thierry

Cachet 

Pour expédition conforme,
Maire.